

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 avril 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (332r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 avril 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45460>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 avril 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

# Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin informe Oudin-Leclère qu'il a envoyé à son retour de Vervins la copie du jugement du tribunal, le décret du maire de Reims et d'autres pièces à Delpech pour lui demander de notifier son appel du jugement aux experts en l'absence de monsieur Dauphin, en vacances. Godin souhaite savoir s'il est utile de faire appel.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Werlé, Édouard \(1801-1884\)](#)

Lieux cités

- [Reims \(Marne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Gisors le 6 aout 1666

Monsieur Ordre Lestrange

j'ai envoyé aussitôt mon retour de  
Gisors la veille du jugement et le chef du  
maire de Reims avec les autres principaux  
de l'affaire parquet à M<sup>e</sup> Despuech. il me  
dit que les barreaux de pagne apposaient  
à ce qui M<sup>e</sup> Dauphin souhaitait de suite  
de son affaire. je lui ai envoyé aussi  
la sommation que votre cher maître  
aussitôt sa réception fut à dire le 6 aout  
à moi pas envie de bâtre. je lui vis  
envie aujourdhui, de notifier immédiatement  
mon appel en bâton et mon appel  
aux raports pour empêcher leur réunion  
mais l'appel fut sans doute pas encore  
formé je n'ai cependant à M<sup>e</sup> Despuech que  
mon intention d'appeler le jugement  
je trouvais conforme avec mon attente étant  
de forme et appel. aujourdhui puisque  
le temps passe on n'obtient rien de ce  
qui est à votre meurt et faire savoir  
à M<sup>e</sup> Despuech par voie télégraphique  
si cela est utile à ce que vous ayez fait  
il me semble que votre intervention en  
faveur de M<sup>e</sup> Despuech soit le plus utile  
en cette circonstance que le voyage que  
je pourrais faire à Paris  
n'aurait pas été perdu.

Gisors